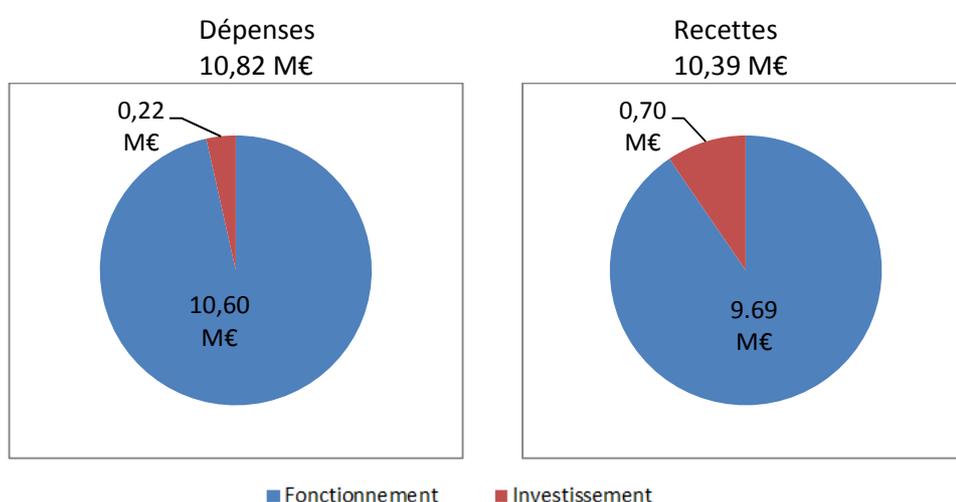


Comptes administratifs 2017 des établissements de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

I- La Pouponnière

Le compte administratif de l'exercice 2017 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2017, les dépenses se sont établies à 10,60 M€ (contre 10,32 M€ en 2016) dont 9,95 M€ de dépenses réelles (82 % pour les dépenses de personnel, 10 % pour les dépenses de structure et 8 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 648 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 9,69 M€ (hors d'excédent reporté : 1,01 M€).

Elles se décomposent en 9,50 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 95 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 103 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 224 k€, composés uniquement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 703 k€, sont composées de 54 k€ de recettes réelles (52 k€ de fonds de compensation pour la TVA et 2 k€ de prêts sociaux).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (648 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2017 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

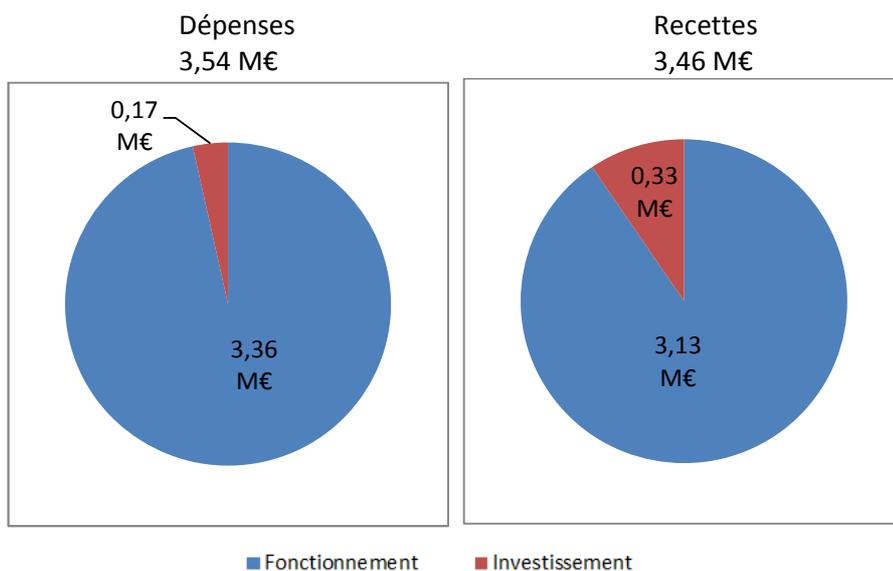
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	10 597 673,95 €	Dépenses	223 958,17 €
Recettes	9 693 581,87 €	Recettes	702 826,47 €
Résultat brut exercice 2017	-904 092,08 €	Résultat brut exercice 2017	478 868,30 €
Résultat antérieur reporté	1 010 989,41 €	Résultat antérieur reporté	428 025,23 €
Excédent global exercice 2017	106 897,33 €	Excédent global exercice 2017	906 893,53 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2017 de 906 893,53 € sera repris au budget supplémentaire 2018 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 de 106 897,33 € sera repris au budget primitif 2019 (compte 002).

II- Le Centre Maternel

Le compte administratif de l'exercice 2017 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2017, les dépenses se sont établies à 3,36 M€ (contre 3,32 M€ en 2016) dont 3,06 M€ de dépenses réelles (77 % pour les dépenses de personnel, 13 % pour les dépenses de structure et 9 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 299 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,13 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 0,4 M€).

Elles se décomposent en 3,05 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé), 74 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 30 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 171 k€, composés essentiellement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 327 k€, sont composées de 28 k€ de recettes réelles (26 k€ de fonds de compensation pour la TVA, 1 k€ de caution et 1 k€ de prêts sociaux).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (299 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2017 du Centre Maternel (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	3 364 310,39 €
Recettes	3 131 933,86 €
Résultat brut exercice 2017	-232 376,53 €
Résultat antérieur reporté	398 451,24 €
Excédent global exercice 2017	166 074,71 €

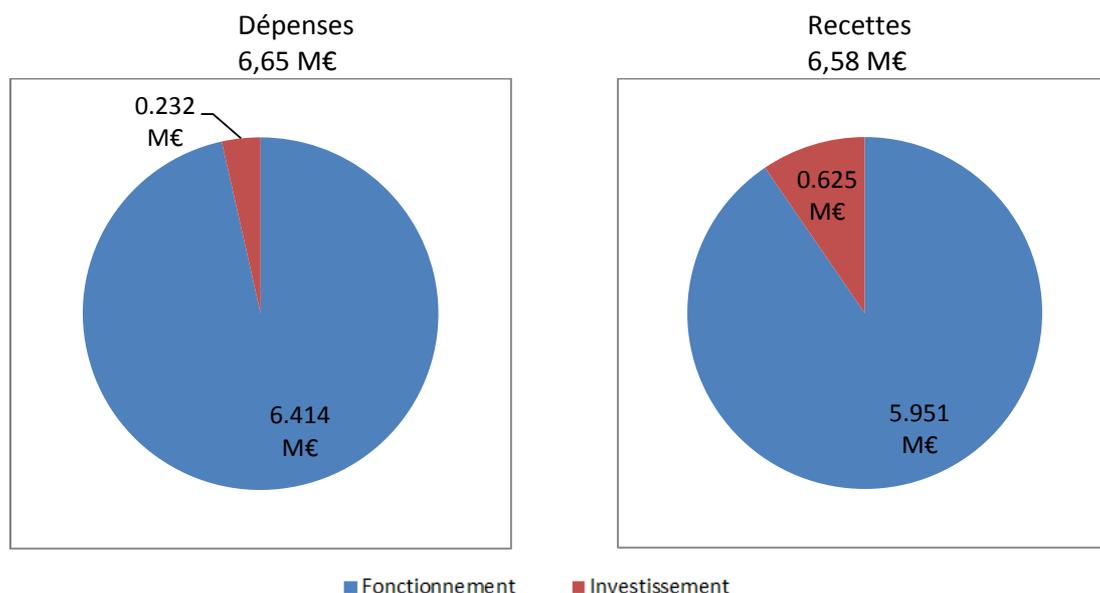
Section d'investissement	
Dépenses	170 758,31 €
Recettes	327 016,49 €
Résultat brut exercice 2017	156 258,18 €
Résultat antérieur reporté	1 681 671,10 €
Excédent global exercice 2017	1 837 929,28 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2017 de 1 837 929,28 € sera repris au budget supplémentaire 2018 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 de 166 074,71 € sera repris au budget primitif 2019 (compte 002).

III- La Cité de l'Enfance

Le compte administratif de l'exercice 2017 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2017, les dépenses se sont établies à 6,41 M€ (contre 8,08 M€ en 2016) dont 5,81 M€ de dépenses réelles (77 % pour les dépenses de personnel, 15 % pour les dépenses de structure et 8 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 609 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 5,95 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 0,8 M€).

Elles se décomposent en 5,88 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 23 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 50 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 232 k€, composés uniquement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 625 k€, sont composées de 16 k€ de recettes réelles (15 k€ de fonds de compensation pour la TVA et 1 k€ de prêts sociaux)

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (609 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2017 de la Cité de l'Enfance (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	6 414 353,37 €
Recettes	5 950 727,39 €
Résultat brut exercice 2017	-463 625,98 €
Résultat antérieur reporté	803 917,10 €
Excédent global exercice 2017	340 291,12 €

Section d'investissement	
Dépenses	232 122,31 €
Recettes	624 702,63 €
Résultat brut exercice 2017	392 580,32 €
Résultat antérieur reporté	3 105 838,67 €
Excédent global exercice 2017	3 498 418,99 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2017 de 340 291,12 € sera repris au budget supplémentaire 2018 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 de 3 498 418,99 € sera repris au budget primitif 2019 (compte 002).